

Scolarisation et formation professionnelle adaptées pour des élèves avec autisme



CONGRÈS D'AUTISME FRANCE
17 NOVEMBRE 2012

Christine PHILIP Maître de conférences honoraire de l'INS HEA

Plan de l'intervention



- Importance de la scolarisation
- Situation française actuelle : quelques chiffres
- Et pourtant c'est possible !

Trois exemples de parcours de jeunes dans le bas du spectre autistique

Importance de la scolarisation



Citation Marcel Nuss

- « **La capacité à être autonome dépend, entre autres, du parcours scolaire de chacun d'entre nous. En ce qui concerne les élèves autrement capables, de la réussite de ce parcours découlera la réussite d'une existence citoyenne et responsable.** »

Circulaire avril 2002

- « La « **situation de handicap** » n'est pas seulement liée aux atteintes, maladies ou déficiences.
- Les conséquences de ces atteintes, maladies ou déficiences **peuvent être considérablement réduites par des démarches pédagogiques appropriées** ainsi que par la qualité de l'environnement. »

Importance de la scolarisation



Citation Marcel Nuss

- « Par conséquent **un parcours scolaire négligé ou bâclé provoquera immanquablement un sur handicap dont souffrira la personne devenue adulte.** Un adulte tout juste bon à être un assisté chronique dépérissant dans une institution charitable, en marge de la société, de la vie donc. »

Circulaire Avril 2002

- « A l'inverse, **les lacunes d'un parcours scolaire peuvent générer des incapacités qui, sans lien avec une atteinte ou une déficience, créent pour le futur adulte les conditions d'un désavantage social durable, du fait d'apprentissages mal ou insuffisamment maîtrisés** »

Les recommandations de la HAS pour la scolarisation ?



- P.26 : ce qui est **préconisé c'est d'abord :**
- « une **scolarisation adaptée en secteur médico-social ou en secteur sanitaire** ou en milieu ordinaire avec accompagnement... (en second lieu) ...**pour ceux qui ont un niveau de développement cognitif moyen ou bon** »
- Ceci n'est pas en accord avec la loi de 2005 qui préconise un droit à la scolarisation pour tous, de préférence en milieu ordinaire !
- Pourquoi cette discrimination ? Où va se situer la frontière entre les uns et les autres ?

L'absence du Ministère de l'Education nationale



- Le Ministère de l'Education nationale **n'est pas signataire des « bonnes pratiques »** aux côtés de la HAS et de l'ANESM
- Pourtant ces pratiques sont **essentiellement éducatives**
- Cette absence questionne et **constitue un message fort** qui en dit long sur le peu de volonté de notre société de regarder ces enfants comme les autres enfants et à accepter **« une entrée par les droits communs »** (loi de 2005)
- A QUI APPARTIENT L'AUTISME ?
- A la Santé (Haute autorité) et à l'ANESM qui se présentent comme les spécialistes des **méthodes éducatives**?

Chiffres du CESE, octobre 2012



- « On estime que le nombre d'enfants autistes de moins de 20 ans est situé entre **90 000 à 110 000 individus** »
- « **Seul le quart est scolarisé en milieu ordinaire** » autour de **20 000** (p.18)
- « **2920 enfants français accueillis dans l'enseignement adapté belge et 1900 accueillis en établissements spécialisés** » (p.20)

Quelques chiffres récents (EN)



- La scolarisation des élèves autistes et à TED concerne majoritairement des niveaux d'enseignement peu élevés
 - **Sur les 20 375 des élèves autistes et à TED :**
 - **7 784 élèves sont de niveau préélémentaire**
 - **3 823 élèves seulement de niveau collège**
 - **332** élèves autistes et à TED en niveau lycée
 - **382** en niveau lycée professionnel
- (Enquête Education nationale)

Scolarisation à temps partiel



- **Les élèves autistes ou à TED sont plus fréquemment scolarisés à temps partiel (27,7% contre 9,5%)** que l'ensemble des élèves en situation de handicap (enquête EN)
- **surtout pour les élèves de niveau d'enseignement préélémentaire (47,5% contre 29,5%).**

Le coût économique et social de l'autisme



- **« Le milieu ordinaire est peu privilégié que ce soit pendant l'enfance ou à l'âge adulte. Les interventions comportementales intensives sont à la charge économique des familles. La réponse institutionnelle reste de mise, que ce soit sous forme de services, de semi-internats ou d'internats. Ces réponses institutionnelles sont la plupart du temps éloignées du domicile familial, ce qui génère des coûts de transport très importants à la charge des conseils généraux ou de l'assurance maladie. »**

Avis du conseil économique, social et environnemental , Le coût économique et social de l'autisme, Christel Prado, **Octobre 2012**

Avis du CESE



- C'est la CDAPH qui oriente les enfants, cette orientation se fait au regard du projet de vie après évaluation de l'équipe pluridisciplinaire
- Le problème est que cette **orientation** se fait souvent « **par défaut** » selon l'offre du territoire. Certains doivent attendre 3 ans pour trouver une solution scolaire.
- Le rapport sénatorial de la commission des lois (juillet 2012) met en évidence que **20 000 enfants en France sont sans solution scolaire**. Ce sont les enfants les plus atteints (**polyhandicapés et autistes sévères**), les moins autonomes, qui sont dans cette situation.

D'après l'Avis du conseil économique, social et environnemental , Le coût économique et social de l'autisme (Octobre 2012)

Que faire dans cette situation ?



SURTOUT NE PAS BAISSER LES BRAS !

**YCROIRE, ET PENSER QUE CELA EST
POSSIBLE !**

Il faut toujours faire le pari de la scolarisation



- Bien souvent **on juge *a priori*** que cela est impossible avant même d'avoir essayé. Ce sont souvent les médecins qui décident
- Tant que l'enfant ne se trouve pas dans la situation, on ne peut savoir si cela sera possible ou non
- Il conviendrait de s'**abstenir de tout pronostic**

Trois exemples qui démontrent que cela est possible !



**AYMERIC, CHARLES, ETIENNE
NE SONTPAS
DANS LE HAUT DU SPECTRE AUTISTIQUE
ET POURTANT ...**

AYMERIC



- Histoire du parcours d'Aymeric, enfant diagnostiqué avec un autisme sévère **dont on avait prédit qu'il ne pourrait jamais aller à l'école**
- Il aura bientôt 15 ans, il est actuellement scolarisé **au collège dans différentes de classes de 5^{ème} et 4^{ème}, accompagné par une AVS I à mi-temps**
- Et pourtant si l'on en juge par ce qu'écrit la HAS il n'a pas le « niveau » pour être en milieu ordinaire...
- **3 DVD ont été réalisés** : en maternelle (2004) puis à l'école(2010), le dernier au collège en juin dernier (2012).

Aymeric à l'école maternelle



Aymeric en classe à l'école élémentaire avec son AVS



Aymeric au collège aujourd'hui



Parcours d'Aymeric



- Malgré des difficultés rencontrées dans son parcours Aymeric a toujours eu une **scolarisation accompagnée** dans les classes ordinaires (maternelle, école et collège)
- Le principal moteur a été la **volonté parentale** à toute épreuve
- La **motivation** semble être le facteur le plus important et les **aides extérieures à l'école** (psychologue en libéral) pour pallier les carences du système comme l'absence de formation des enseignants du milieu ordinaire

Emploi du temps d'Aymeric



Mi-Temps collège

- Il participe aux cours de **Technologie**, arts plastiques, sports, **Physique Chimie**, **SVT**, Musique, dans les classes de 5^{ème} et 4ème
- Il pratique le français et les maths avec son AVS en individuel (Niveau CP/CE)

Mi-temps à domicile

- Soutien scolaire
- Remédiation cognitive
- **Ouverture sur le monde professionnel**
- Langues étrangères et Histoire géo ont été mises de côté

Une séance de Chimie en classe de 5^{ème}



- Visionnement d'une séquence pédagogique au collège **en cours de Physique Chimie avec une classe de 5^{ème}**
- On y constate les adaptations que propose l'enseignant pour qu'Aymeric suive le même contenu de cours que les autres mais avec une démarche et des activités différentes et adaptées
- **L'enseignant s'appuie sur l'observation de l'élève en situation d'apprentissage** et cherche des solutions quand il est confronté à des difficultés.
- **Insérer la vidéo**

La préparation à la vie professionnelle



- Dans l'autre mi-temps **Aymeric prépare son avenir professionnel à domicile**, deux ans avant sa sortie du collège (il a aujourd'hui 14 ans)
- Il **découvre des champs professionnels** : horticulture, atelier bois, peinture ...
- Cette anticipation est importante
- Ira-t-il en **lycée professionnel** ? Pour le moment il n'en est pas question ...
- Mais lorsqu'il était en maternelle ... ses parents ne pensaient pas pouvoir l'envoyer un jour à l'école ...

Aymeric découvre l'horticulture



Travail à domicile



Aymeric apprend à visser



Aymeric en atelier bois



La prochaine vidéo d'Aymeric



- Insérer ici la jaquette

Charles



- Charles a lui aussi un **autisme sévère** et a connu un parcours scolaire très chaotique qui est relaté dans la dernière Lettre d'Autisme France
- Ses parents sont enseignants du secondaire, ce qui a facilité sa scolarisation en milieu ordinaire
- Dans le cadre de l'INS HEA nous l'avons filmé en 2006 alors qu'il poursuivait sa scolarité dans les **classes ordinaires du collège** de son village

Charles en classe de 5^{ème} de collège (cours d'histoire)



Emploi du temps de Charles au collège



- Après 7 années passées au collège avec un aménagement de son emploi du temps (à la carte) il a suivi les cours **d'histoire géographie**, (de la 6^{ème} à la 3^{ème}), les cours **d'arts plastiques**, d'**EPS**, de **français**, de **SVT** et de **technologie** et les **mathématiques** (niveau supérieur à celui d'Aymeric)
- C'est pendant ces années de collège qu'il a été filmé « **Etre autiste et apprendre au collège** »

Suite du parcours de Charles (bientôt 20 ans)



Mi-temps en lycée agricole

- Il s'initie à la **bio-chimie** et à l'**agro-alimentaire**.

Il apprécie particulièrement les manipulations de laboratoire ...

Mi-temps en lycée général

- il poursuit des acquisitions scolaires en français, maths, langues vivantes, SVT, Physique Chimie même s'il est loin d'avoir le niveau requis pour ces classes de seconde où il est accueilli

Point de vue de la mère de Charles



- « Tant qu'il n'existera pas de lieux (autres que l'école) où Charles pourra parfaire sa maîtrise de la langue française écrite et orale, où il pourra améliorer ses connaissances scientifiques et mathématiques (...) où il pourra recevoir un enseignement technologique propre à lui assurer des compétences professionnelles de base et spécialisées, où il pourra à tout moment de la journée être en contact avec des pairs neurotypiques, dont le comportement adapté socialement lui servira de modèle à suivre, des pairs avec qui il tissera des liens d'amitié, (...) où il pourra renforcer l'estime qu'il aura de lui-même parce qu'on lui proposera des activités intéressantes et valorisantes, où il sera accompagné et aidé personnellement et spécifiquement pour surmonter son handicap et augmenter son autonomie, **Charles restera à l'école ...** »
- Marielle Mercuriali, Lettre d'Autisme France n° 52 Août 2012

Etienne



- Autre adolescent avec autisme dont le profil se situe plus près de l'extrémité haute que celui d'Aymeric et de Charles mais qui lui, n'a jamais été scolarisé en classe ordinaire, mais toujours **en CLIS** et **en ULIS**
- Nous l'avons filmé à deux reprises alors qu'il était en CLIS ordinaire (Moments pédagogiques en CLIS 1) en 1999 après avoir été scolarisé dans une CLIS spécifique « autisme »
- Il a été filmé à nouveau alors qu'il se trouvait dans l'ULIS d'un lycée professionnel en 2007 dans un lycée spécialisé dans la mécanique-auto

Etienne en UPI(ULIS) Lycée professionnel

Conception : Christine Philip, professeur à l'INS HEA
Réalisation : Gérard Gautheron, Jean-Éric Lhuissier
(Unité de production audiovisuelle et multimédia de l'Institut)
et Christine Philip

Ce document retrace le parcours d'un jeune avec autisme, que nous avons filmé il y a huit ans en Clis (cf. *Moments pédagogiques en Clis 1*). Il est à présent élève d'une UPI au lycée professionnel Émile Bèjuit à Lyon. Quelques séquences pédagogiques en classe sont présentées ainsi qu'une séance dans l'atelier « Mécanique-Auto » et une mise en stage dans l'atelier Restauration d'un lycée professionnel voisin. Dans cette UPI, Étienne poursuit sa formation générale et prépare sa future insertion sociale et professionnelle parmi les autres lycéens. C'est une belle opportunité qui lui est donnée, dans le prolongement de sa scolarité en milieu ordinaire.

DVD avec le film et un bonus présentant une séquence supplémentaire en classe.

Parcours adapté d'un élève avec autisme : de la Clis à l'UPI-LP

Parcours adapté
d'un élève avec autisme :
de la Clis à l'UPI Lycée professionnel



INS HEA - Institut national supérieur de formation et de recherche
pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés
58/60, avenue des Landes - 92 150 Suresnes

Suite du parcours d'Etienne



- Il est resté cinq ans dans cette ULIS en lycée professionnel à partir duquel il a effectué des stages en restauration
- Pendant ces 5 années il a acquis des compétences professionnelles
- Il a plus de 20 ans cette année. C'est sa dernière année en ULIS. Il va passer en fin d'année **une attestation de compétences professionnelles dans le domaine de la restauration** et entrera ensuite dans le monde de l'emploi
- Il bénéficiera des services d'un SAMSHA

J'ai fait un rêve ...



- Le rêve d'une volonté politique, au plus haut niveau, qui comme dans les années 70 en Italie fermerait tous les établissements médico- éducatifs et sanitaires et mettraient tous les financements au service de la scolarisation des élèves et de la formation professionnelle des jeunes adultes..
- Je rappelle que **le conseil de l'Europe en 2010 a préconisé une désinstitutionnalisation progressive**
- La loi de 2005 avait prévu que le PPS devienne un projet englobant tous les aspects de la « prise en charge » ou prise en compte ? de l'enfant

Le rapport du conseil de l'Europe de 2010



- « **Chaque fois que cela s'avèrera possible, leur scolarité ou leur formation professionnelle devrait se dérouler, à tous les stades de leur éducation, dans les établissements fréquentés par les autres enfants** et ils devraient bénéficier du soutien qui facilitera leur scolarité et leur formation effectives au sein des systèmes d'éducation classique.
- Lorsque le recours à des établissements scolaires ou à des unités spécialisées est jugé indispensable et utile, ceux-ci devraient être associés à ceux de l'enseignement classique et devraient être aidés à établir des passerelles et à s'ouvrir à la communauté locale ».

Rapport du conseil de l'Europe (suite)



- « Les prestataires de services ordinaires en matière d'éducation, de santé et d'aide sociale **devraient recevoir, dans des centres d'excellence locaux, une formation supplémentaire** et une assistance qui leur conférera les compétences requises **pour travailler avec les enfants handicapés et leur permettra de faire face à chaque cas particulier** »

Propositions de l'INS HEA



Un guide (Aide-Handicap-école) à destination des enseignants qui accueillent ces élèves (en cours de saisie) devrait voir le jour bientôt

Un groupe de recherches pédagogiques mis en place à l'INS HEA avec un **site Internet**

« **Autisme et pédagogie** », hébergé sur le site de **l'INS HEA** où nous mettons à disposition des textes, des outils, des extraits vidéos accompagnés d'analyses

Accès direct : <http://autisme.inshea.fr>

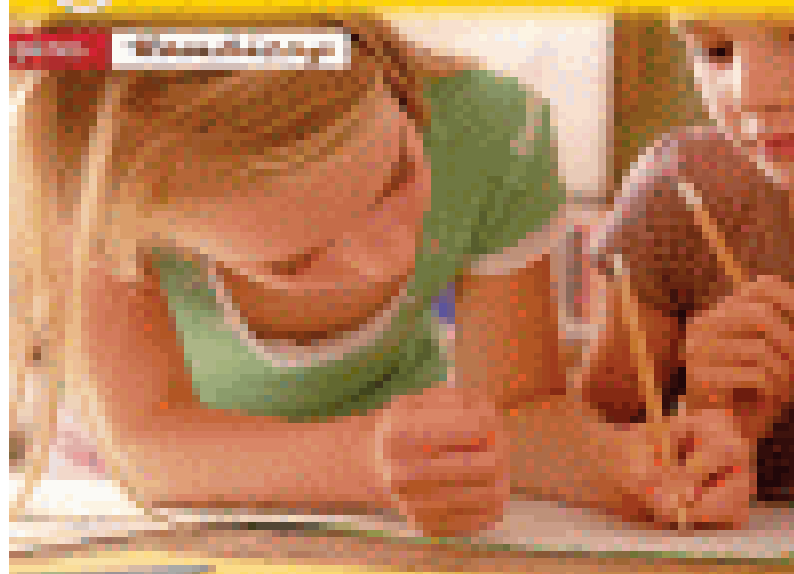
Ou sur la page d'accueil du site de l'INS HEA
[:www.inshea.fr](http://www.inshea.fr) (accès direct à gauche)



Ministère de l'Éducation
et de l'Enseignement Supérieur

jeunes

Handicapés



Scolariser les élèves autistes

ou présentant des troubles
envahissants du développement



ENFANCES

Sous la direction de
Christine Philip
Ghislain Magerotte
Jean-Louis Adrien

SCOLARISER DES ÉLÈVES AVEC AUTISME ET TED

Vers l'inclusion

La loi du 11 février 2005 et ses textes d'application affirment « un droit à la scolarisation pour les élèves handicapés ». Dans les dernières circulaires, l'option politique d'inclusion scolaire s'est substituée à celle d'intégration. Pourtant, dans la réalité, la majorité des élèves souffrant d'autisme ou de TED (troubles envahissants du développement) connaissent bien souvent des situations d'intégration *a minima* sans aménagement pédagogique dans les classes qui les accueillent.

Il importe d'apprécier la situation actuelle à travers :

- le cadre juridique et institutionnel ;
- les solutions classiques actuelles, notamment l'auxiliaire de vie scolaire ;
- les solutions et les méthodes d'apprentissage mises en place.

Cet ouvrage donne la parole à des auteurs issus de différents milieux : des universitaires chercheurs, des professionnels de terrain, des formateurs mais aussi des parents et des personnes autistes elles-mêmes. Ils construisent une réflexion partagée à travers une pluralité d'exemples concrets en France, mais aussi à l'étranger.



6952212
ISBN 978-2-10-057245-8



Sous la direction de
C. PHILIP
G. MAGEROTTE
J.-L. ADRIEN

SCOLARISER DES ÉLÈVES
AVEC AUTISME ET TED

Jean-Louis Adrien
Stéphane Bonnot-Briey
Cécile Clément
Sophie Cornuau
Sophie de Souza
Maria Pilar Gattegno
Philippe Garnier
Pascal Gosselin
Gérard Griffon
Nihon Legendre
Ghislain Magerotte
Emmanuel Meyer
Renée Michel-Erard
Annie Paquet
Christine Philip
Jean-Edmond Pilven
Christine Plassard
Joël Schoenac
Chantal Sicile-Kira
Catherine Trausa-Daquin
Sylvie Troger
Magali Vallée
Jean-Michel Wavielet
Agnès Wolmant



Scolariser des élèves avec autisme et TED

Vers l'inclusion

Sous la direction de
Christine Philip
Ghislain Magerotte
Jean-Louis Adrien





Conformément au principe de cette collection « Histoires de vie », nous présentons une situation de personne avec un syndrome d'Asperger en essayant de croiser plusieurs sources d'informations: tout d'abord le récit de vie de sa mère qui nous présente son parcours, de la naissance à l'adolescence, un parcours semé d'embûches qui a failli le laisser sur le bord du chemin, malgré ses compétences manifestes. Elle expose ses difficultés à obtenir un diagnostic puis à l'engager dans une scolarité en milieu ordinaire. Sans l'implication résolue de ses parents, Alexandre n'en serait pas où il en est aujourd'hui. Nous allons également à sa rencontre au cours de deux entretiens à un an d'intervalle, pour tenter de mieux comprendre son fonctionnement propre. Enfin nous présentons deux situations filmées au collège, dans deux disciplines pour lui contrastées que sont les mathématiques où il excelle et l'histoire géographique où il rencontre plus de difficultés. Ces situations sont à la fois présentées et analysées. Enfin cette étude de cas est complétée par une étude générale sur l'utilisation actuelle d'Internet par ces personnes, venant compenser leurs difficultés à établir des liens sociaux.



Prix: 12 €

Dépôt légal: novembre 2011

Directrice de publication: Bernadette Célac

ISBN: 978-2-913439-95-1

Éditions de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA)
53/80, avenue des Landes - 92150 Suresnes - www.inshea.fr

Histoires de vie... Vivre avec le syndrome d'Asperger

Histoires de vie...



Romaine MOUTON FERRY
Maître de conférences associée,
IUT Paris Descartes

Christine FIEUP
Maître de conférences
en Sciences de l'éducation
INS HEA

Vivre avec
le syndrome d'Asperger



Un dossier à la NRAS : L'autisme, une grande cause scolaire



- Ce dossier doit paraître **en janvier 2012**
- Il donnera la parole à tous les acteurs de la scolarisation : professionnels enseignants, parents, personnes autistes
- Quelques chercheurs étrangers présenteront les résultats de leurs recherches (Belgique, Québec notamment)